

JEUDI 10 AVRIL 2025

SUCCESSION D'UN CRÉATEUR OU D'UNE CRÉATRICE : MODE D'EMPLOI

ACDMF

Association pour la création et la diffusion de la musique française

en partenariat avec



- Déterminer la loi applicable à une succession
- Identifier les héritiers (dévolution successorale)
- Connaître les règles spécifiques au droit d'auteur en matière successorale

INTERVENANTE

CAROLINE MINCONE

Juriste
SACEM



PRÉSENTATION

Approche concrète et pratique des règles applicables aux successions des titulaires de droit d'auteur

PUBLIC

Personnel de l'édition musicale, avocats, personnel des organismes de gestion collective des droits d'auteur, personnel de sociétés dont les attributions touchent le secteur de l'édition musicale, avocats, tout public issu de la filière musicale, étudiants.

Prérequis : Connaître les fondements de base de la PI et du droit d'auteur

OBJECTIFS

- Déterminer la loi applicable à une succession, en distinguant successions internationales et successions internes
- Établir la dévolution successorale des droits moraux et patrimoniaux. Qui hérite ?
- Appliquer les règles spécifiques au droit d'auteur en matière successorale
- Régulariser la succession des droits d'auteur, notamment auprès de la Sacem

PROGRAMME

Les grands principes du droit des successions appliqués au droit d'auteur

- La loi applicable à une succession : successions internationales et successions internes.
- L'établissement de la dévolution successorale par un notaire, qui hérite ?
 - Les dispositions générales du Code Civil (quel ordre, quelle quote-part, réserve héréditaire) et celles particulières du CPI (usufruit spécial pour le conjoint survivant),
 - L'incidence de la situation matrimoniale du défunt (droits du conjoint survivant, du pacsé, du concubin)
 - L'incidence de dispositions testamentaires ou donation prises ou non par le défunt,
 - La distinction droit moral/ droit patrimonial : conséquences sur la succession (cas particulier du droit de divulgation notamment).

Cas particuliers et cas pratiques

- Cas particuliers
 - Héritier mineur ou majeur protégé : effets sur une succession,
 - Renonciation de la succession, succession vacante : conséquences.
 - Régularisation des successions auprès de la Sacem.
- Cas pratiques

PÉDAGOGIE

Méthode la plus adaptée aux stagiaires, au contenu à faire passer et aux objectifs pédagogiques, en privilégiant les échanges avec les stagiaires.

ÉVALUATION

Évaluation des stagiaires en cours et/ou en fin de session, sous forme de cas pratique.

Évaluation « à chaud » de la formation en fin de session.

INTERVENANTE

- Caroline Mincone, Juriste, SACEM

DATES	Jeudi 10 avril 2025
HORAIRES	9h00 – 17h30
LIEU	Présentiel, à la Sacem, à Paris
PARTICIPANTS	Dès 8 personnes
TARIFS	520€ nets / 80€ étudiants